

Participation de l'APDP à la conférence sur la Cybersécurité organisée par la Chambre Monégasque du Numérique

Le 6 octobre, l'APDP est intervenue aux côtés de l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN) et de la Direction de la Sûreté Publique (DSP) lors de la Conférence organisée par la Chambre Monégasque du Numérique sur le thème « **Cybersécurité : tous concernés** ».

Organisée au Yacht Club de Monaco, cette intervention avait pour objectif de sensibiliser les acteurs économiques aux menaces cyber, toujours plus nombreuses et sophistiquées, et aux défis qu'elles posent notamment en matière de confidentialité et de sécurité, mais aussi de proposer des solutions concrètes pour y faire face.

Après avoir rappelé quelques bonnes pratiques pour limiter les impacts de ces menaces sur les données personnelles, telles que la minimisation des données (collecter les données strictement nécessaires en fonction de la finalité du traitement), la suppression de celles-ci dès lors qu'elles ne sont plus utiles (données clients, prospects, salariés, ...) et l'adoption de mesures de sécurité en fonction de la sensibilité des données (santé, mais aussi données bancaires), la Secrétaire Générale de l'APDP, Madame Agnès Lepaulmier, a évoqué entre autres les plaintes concernant des arnaques sur les réseaux sociaux et les violations de données que l'Autorité a reçues ces deux dernières années, marquées par une augmentation significative des cas de phishing.

